

compter le corps du Yémen et la division de Tripolitaine. Ces grandes unités sont constituées dès le temps de paix sur un type uniforme. Quatre grandes inspections d'armée ont été créées. Andrinople est devenu un camp retranché solidement fortifié. La discipline paraît restaurée ; mais il reste l'exemple dangereux d'une armée marchant contre son souverain sous la conduite de ses généraux. Quand le virus de la politique a pénétré dans un organisme militaire, il est malaisé de l'en extirper.

L'une des conséquences de la révolution a été le service militaire universel ; il a été appliqué, depuis le mois de mars 1910, en vertu de deux articles ajoutés à la loi de recrutement. L'étude d'une loi nouvelle, mieux adaptée à une armée qui n'est plus exclusivement musulmane, est commencée. L'incorporation des chrétiens avait une très grande importance : elle pouvait être le plus puissant outil de fusion des nationalités et des religions dans l'unité de l'Empire. Désirée par les chrétiens eux-mêmes, elle s'est opérée sans grandes difficultés ; mais elle n'a pas donné tous les résultats qu'on aurait pu en espérer parce qu'elle a été accomplie sans études préalables et sans plan d'ensemble. Au lieu d'appeler les hommes de la classe de 1910 avec leurs camarades musulmans, quitte, si on le jugeait nécessaire, à faire faire quelques semaines d'exercice aux hommes plus âgés susceptibles d'être utilisés en temps de guerre, on a imaginé d'appeler les hommes de six classes, en commençant par les plus âgés ; des hommes de vingt-sept ans ont été incorporés et, jusqu'ici, personne n'a pu leur dire pour combien de temps. La durée légale du service est de trois ans, mais il serait inique de maintenir aussi longtemps sous les drapeaux des hommes de plus de vingt-cinq ans, presque tous mariés, pères de famille qui, étaient loin de s'attendre à une telle mesure. Par ailleurs, l'incorporation des chrétiens n'a pas soulevé d'incidents graves ;